

## CA vélo – 24 octobre 2012

Présents : Sébastien, Guillaume, Julien, Sophie, Monik, Bernard, Mathias, David, Florian (rédacteur), Marie-Claude.

### - CR réunion Toulouse Métropole

Voir l'excellent compte-rendu mis en annexe de ce CR.

### - respect de la loi sur l'air par TM : quels sont les aménagements qui ne la respectent pas, et que fait-on ?

Le premier aménagement en question est la voie du canal de St Martory : la voie de bus ne prévoit pas d'aménagement cyclable.

Sophie refait le point sur les échanges avec TM et fait une proposition de courrier.

On fixe une manifestation le mercredi 12 décembre à 18h30, qu'on poursuivra par le repas de fin d'année vers Tournefeuille. Un rendez-vous sur place sera fixé.

Florian organise la manif, Seb s'occupe du resto.

Rue Sainte Lucie et rue Raymond Naves sont deux autres exemples du non respect de la loi sur l'air, avec un doute sur la rue Ste Lucie.

On décide d'élargir le thème de la manif au respect de la loi sur l'air.

Seb se renseigne sur ce qu'on entend par « réfection de chaussée » auprès du service juridique de la FUB.

### - pt congrès 2014 (Guillaume)

Une réunion de lancement doit être programmée

### - date de l'AG annuelle de l'asso Vélo :

On fixe la date au samedi 2 février 2013.

Thématique : on pourrait discuter de l'accidentologie vélo, du REV, santé et vélo.

### - date séminaire Asso Vélo

On part sur le WE du 9/10 mars 2013, avec une option sur 16/17 mars si cette date n'est pas libre.

⇒ Monik vérifie la disponibilité auprès de montagne & loisirs.

**- opération cyclistes brillez (Monik)**

Mardi 4 décembre, toujours en coopération avec la police Municipale.

**- Situation Maison du Vélo et Vélo Sentimental**

La situation financière de la MdV et du vélo sentimental ne sont pas bonnes.

Le trou anticipé fin 2012 devrait être de 30k€.

Les associations hébergées par la MdV sont priées de déménager au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le vélo sentimental ne paye pas ses loyers depuis plusieurs mois. Le CA de la MdV a voté une baisse du loyer à 900€ mensuel.

**- formation FUB Dijon**

Formation FUB à Dijon du 22 et 24 novembre 2012. Guillaume et Seb y seront.

Le CA vote le financement des voyages de Seb et Guillaume (pour seulement le Paris-Dijon). Voté à l'unanimité.

**- formation SPIP le 31/10**

A 20h au local.

**- achat d'un vélo cargo ou triporteur pour l'asso (BN, transport de matériel, visibilité, prêt ?). Pb : stockage**

Des discussions nourries mais pas de décisions.

**- achat d'une banderole taille moyenne "association vélo, slogan ou description rapide, logo) pour visibilité sur manif, stands...**

On souhaite faire réaliser une banderole de taille moyenne d'environ 2 mètres, car celle que l'on a est souvent trop grande pour des stands simples.

Seb propose un devis avec un modèle au prochain CA.

**- logo I bike Toulouse (Sophie)**

Le devis est de 358€, ce qui est trop cher car il n'y a pas eu de travail de création car l'idée « I bike Toulouse » n'était pas nouvelle. Le CA décide donc d'annuler le vote précédent, qui avait acté l'achat du logo.

Du coup, Elisa a fait 4 propositions de logos « I bike Toulouse ».

**- reprise travail de la ComCom sur image et identité de l'Asso (calendrier)**

**- Enquête publique PLU du 5-11 au 17-12**

Grosse enquête sur toutes les modifs et toutes les réunions qu'il y a eu depuis 18 mois. Ca ne concerne que Toulouse, mais ca concerne le vélo, en particulier sur le stationnement vélo.

Julien s'occupe de l'ER242. Seb s'occupe du reste.

**- Projet Géovélo à Toulouse**

Un projet a été mis sur pied en utilisant openStreetMap. Une entreprise sera mandatée (GéoVélo) par Tisséo et TM pour aller qualifier sur le terrain la qualité du réseau cyclable et renseigner la base de données.

Il semblerait utile que l'asso vélo y participe.

Les points suivants n'ont pas été traités :

**- mise en place des tourne-à-droite**

**- expérimentation éclairage digue-canal**

**- proposition du nouveau membre actif pour supporter (gérer?) le site web**

---

### **Eclairage de la digue Garonne**

La première partie de la réunion s'est déroulée en présence de Joel Lavergne, chef du service éclairage à la mairie de Toulouse.

Après l'expérimentation ratée de l'hiver dernier avec le balisage vélo par plot lumineux, une nouvelle expérimentation est actuellement en cours sur la digue Garonne rive droite, entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac. L'éclairage est toujours solaire, mais monté sur mat de forte puissance, équipé d'un détecteur de présence. Les mats ont pour l'instant été espacés de 50m. Le retour que nous avons fait sur cet éclairage est que le principe est bon, mais que l'éclairage est trop directionnel, et les mats trop espacés. Cela donne une alternance d'espaces très éclairés séparés par des espaces très sombres. Six nouveaux mats devraient être implantés d'ici la fin de l'année, espacés de 35m, avec un éclairage plus large, qui permettra de faire un nouvel essai. Si celui-ci s'avère concluant, toute la digue jusqu'au vieux pont de Blagnac sera équipée !

### **Formulaire des observations**

Nous présentons ensuite notre nouveau formulaire des observations sur le réseau cyclable, en présence de Fabien.

Fabien est informaticien géomètre et a bénévolement développé une application cartographique pour l'association vélo. Celle-ci permet de placer sur une carte une observation sur le réseau cyclable, de la classer par type et même d'y ajouter une photo. Le but de cette présentation est d'apprendre aux services techniques de Toulouse métropole à se servir de cette application pour consulter les observations et y répondre.

### **Enquête bateaux zéros et chicanes**

Nous discutons ensuite de l'enquête sur les bateaux zéros. Cette enquête a été menée à l'automne 2011 et les résultats ont été publiés début 2012. Pratiquement aucune bordure n'a été abaissée à ce jour, car cette demande a été inscrite à la programmation 2013. 50 k€ par pôle ont été prévus au budget pour abaisser les bateaux zéros, en concentrant la demande sur les priorités établies par l'association vélo.

De la même manière, les chicanes seront retirées en 2013, en utilisant ce même budget, et en suivant également les priorités établies par l'association. Cependant, contrairement aux bateaux zéros, la suppression des chicanes passera d'abord par une validation politique avec l'élu de secteur et le pôle, et certaines chicanes risquent ainsi de ne pas être retirées. Les services pensent cependant que 95% de nos demandes pourront être satisfaites.

En ce qui concerne le canal du midi, sur lequel nous demandons à la fois l'abaissement des bateaux et la suppression des chicanes, une réfection globale est programmée, avec également une réfection du revêtement, et la mise en place d'une rambarde aux passages sous les ponts pour éviter les chutes dans l'eau. Nous nous accordons cependant pour dire qu'une suppression des chicanes est urgente, et demandons à ce qu'une barrière sur deux (soit une demi-chicane) soit retirée très rapidement afin de laisser passer les vélos spéciaux.

### **Coulée verte Touch**

Un aménagement de la coulée verte du Touch entre l'avenue de Bayonne et l'embouchure avec la Garonne est en projet. Celui-ci est le dernier maillon manquant pour avoir une continuité cyclable tout le long du Touch. Sur la section longeant le quartier de la Flambère, deux options sont envisagées : le passage rive droite, qui oblige à l'expropriation d'une bande de terrain chez quatre riverains, mais qui a l'avantage d'être moins coûteuse et de desservir le quartier de la Flambère ; ou le passage rive gauche, plus coûteux, sans desserte locale, mais plus simple à réaliser car sans expropriation.

L'Association est consultée sur l'option préférée.

### **Aménagement route de Narbonne**

Nous revoyons le plan du projet d'aménagement du pont au dessus de la rocade sur la route de Narbonne. Cet aménagement par bandes cyclable n'est pas simple car croisant quatre entrées/sorties de la rocade, avec de fortes contraintes imposées par l'état et ASF. Notamment, sur l'entrée sud de la rocade, la bande cyclable s'interromprait avec perte de priorité pour les cyclistes, qui seraient obligés d'attendre un espacement suffisant entre deux voitures pour continuer leur trajet. Nous proposons que cet aménagement soit réalisé avec, en parallèle, un itinéraire bis, un peu plus long mais plus sécurisé : ces deux itinéraires conviendraient à tous les usages du vélo. L'itinéraire bis emprunterait la passerelle piéton existante, avec un accès facilité, et la connexion avec la route de Narbonne serait améliorée.